

Stratégies.fr, 28 avril 2016

LE SÉNAT VEUT PROMOUVOIR L'UTILISATION DES LOGICIELS LIBRES PAR LES ADMINISTRATIONS

Institutionnel

28/04/2016



Le Sénat s'est prononcé mercredi 27 avril en faveur de la promotion de l'utilisation des logiciels libres par les administrations, s'opposant ainsi à sa commission qui avait supprimé cette disposition du projet de loi numérique. Les sénateurs ont voté à la quasi-unanimité, avec l'accord du gouvernement, en faveur du rétablissement d'un article destiné à promouvoir l'encouragement de ces logiciels libres par les administrations lors du développement, de l'achat ou de l'utilisation d'un système d'information.